



Enercoop se structure en Nouvelle-Aquitaine

lundi 15 février 2021, par [lpe](#)

La coopérative de fourniture et de production d'électricité renouvelable et citoyenne Enercoop Aquitaine s'agrandit et devient Enercoop Nouvelle-Aquitaine. Elle invite les habitants, collectivités locales et entreprises de toute la région à la rejoindre pour soutenir la réappropriation citoyenne et la décentralisation du modèle énergétique français.

Enercoop Nouvelle-Aquitaine est l'une des 11 coopératives du réseau national Enercoop, pionnier de la fourniture d'électricité verte en France, qui a progressivement essaimé et décentralisé son modèle en région.

Présente en Aquitaine historique depuis 2014, la coopérative propose un modèle de gouvernance démocratique de l'entreprise, qui permet à ses producteurs, salariés, consommateurs et collectivités locales de partager la propriété de leurs outils économiques de production et de consommation d'électricité. La coopérative, qui menait de plus en plus d'actions en Poitou-Charentes et Limousin, étend l'ensemble de ses missions à la Nouvelle-Aquitaine. Ces territoires, qui étaient jusqu'ici rattachés à la coopérative tête de réseau Enercoop, pourront dorénavant bénéficier d'un interlocuteur de proximité.

Des services locaux pour une électricité en circuit-court

Particuliers, professionnels et collectivités locales peuvent ainsi se tourner vers Enercoop Nouvelle-Aquitaine pour souscrire à son offre d'électricité 100% renouvelable dans le cadre d'un changement de fournisseur ou un emménagement (Hors communes desservies par les régies publiques et Entreprises Locales de Distribution).

Cette offre, reconnue par l'ADEME et Greenpeace pour sa traçabilité et sa contribution à la transition énergétique, compte à ce jour 8830 points de consommation clients sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, on retrouve une majorité de particuliers (84%) ainsi que des entreprises et des collectivités locales comme la Ville de La Rochelle, client public le plus important de la Nouvelle-Aquitaine avec plus de 250 compteurs communaux alimentés par Enercoop (soit 20% de l'électricité consommée par la ville), l'Agglomération de Saintes (17), Bordeaux Métropole (33) et la Ville d'Aytré (17).

En parallèle, Enercoop s'engage à produire autant d'électricité d'origine photovoltaïque, hydroélectrique, éolienne et biomasse que celle consommée par ses clients. Aujourd'hui, Enercoop collabore avec 32 producteurs d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'entreprises (SERHY en Lot-et-Garonne et Béarn, SARL Chantegrelle en Charente...), de sociétés citoyennes (la Citoyenne Solaire dans la Haute-Vienne, I-Ener au Pays Basque...) et de collectivités telles que Dolus d'Oléron, la SEM TEPOS [1] de la Haute-Lande (40), la commune de Rilhac-Lastours (également cliente - 87), la Mairie de Saint Aulaye (24) ou encore l'Agglomération de Rochefort Océan (17).

En intensifiant sa présence sur la région, Enercoop Nouvelle-Aquitaine espère augmenter ce périmètre client de 20% d'ici 2022 et son capital social de 40%.

Renforcer le portage local des énergies renouvelables

Cette extension est une opportunité pour le développement des activités de production d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine. La coopérative souhaite accélérer l'essor de nouveaux projets d'énergies renouvelables, en coopération avec les habitants et acteurs du territoire. Elle est à la recherche de terrains pollués et friches sur lesquels elle pourra développer ses propres parcs solaires de petite taille, dont ses sociétaires seront co-proprétaires, pour un véritable circuit-court de l'énergie.

Parallèlement, la coopérative vient de réaliser un premier co-investissement symbolique en contribuant à hauteur de 1% au capital du projet agri-photovoltaïque de la Tour Blanche en Dordogne, porté par la société girondine Valorem et les collectivités de la SEM 24 Périgord Énergies, dont la production sera vendue en direct à Enercoop via un contrat PPA (Power Purchase Agreement).

Elle propose également d'accompagner les entreprises et collectivités de la région qui portent des projets d'énergies renouvelables, à travers son bureau d'études lancé en 2020, et proposera prochainement une offre locale d'autoconsommation pour les particuliers.

A propos : Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Enercoop Nouvelle-Aquitaine est une entreprise non-spéculative, à lucrativité limitée, dont le capital et la gouvernance sont ouverts aux consommateurs et producteurs d'électricité, salariés de la coopérative, partenaires et collectivités locales sur le principe 1 personne = 1 voix. Ses missions sont les suivantes :

- commercialiser l'offre d'électricité 100% renouvelable d'Enercoop
- s'approvisionner et contractualiser en direct auprès de producteurs locaux d'énergies renouvelables,
- accompagner et développer des projets de production d'énergies renouvelables locaux, en propre ou en coopération avec des acteurs du territoire
- animer une vie coopérative et démocratique de proximité pour accompagner l'implication des sociétaires dans le projet

La coopérative compte à ce jour 8830 points de consommation en région, 32 producteurs, 2400 sociétaires, un capital social de 780000 € et 10 salariés. Son Conseil d'Administration est composé de collectivités locales, salariés de la coopérative, producteurs de la région, partenaires et consommateurs Enercoop, dont Karine Oudot, présidente d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine.

Pour en savoir plus : www.enercoop.fr/nos-cooperatives/nouvelle-aquitaine

Notes

- [1] Société d'Economie Mixte du Territoire à Énergie POSitive de la Haute-Lande